

Mise en œuvre du contrôle interne

Une mise en œuvre du contrôle interne performante :

Bruxelles Finances et Budget a été désignée comme administration pilote pour la mise en œuvre du contrôle interne à implémenter au SPRB.

L'objectif : mettre en place, d'abord au sein de BFB, une méthodologie appropriée et pérenne pour mettre en œuvre un contrôle interne visant à assurer une maîtrise satisfaisante des activités du SPRB et en particulier des opérations à risques.

Gérer un risque c'est l'identifier, et puis l'évaluer selon deux paramètres : sa probabilité d'occurrence et son impact (financier, de réputation ...). L'évaluation d'un risque permet de le positionner en fonction des priorités de management et d'en assurer une maîtrise satisfaisante. Les risques transversaux ont été évalués par unité administrative et positionnés sur une matrice de risques. À partir de celle-ci, un plan d'action a été élaboré et intégré dans les Plans opérationnels des unités administratives. Ce projet a permis de développer des outils simples à utiliser tels qu'un inventaire des processus et leur maturité, la gestion des risques, ainsi qu'un guide méthodologique.

Cette mission ayant été menée à terme avec succès, la méthodologie définie peut maintenant être appliquée à l'ensemble des administrations du SPRB.

Déploiement au sein de l'administration

Les outils